

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N°2023/130
(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

OBJET : Avenant au marché public de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes de Méry-sur-Oise.

Lot 1 : Gros Œuvre – Démolition – VRD.

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/049 du Conseil Municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP) ;

Considérant la nécessité de recourir à un avenant pour des travaux supplémentaires pour le renforcement du petit muret (reprise des pierres et des joints) coulage d'un chapeau traditionnel, la remise en état et agrandissement du portail à 3 UP et modification du sens d'ouverture et la fourniture et pose d'une pompe de relevage y compris alimentation, robinet de puisage dans le cuve extérieure, dans le cadre du marché public de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes située, Place Joliot Curie, 95540 Méry-sur-Oise ;

Considérant les conditions proposées dans ses devis n° 44, 49 et 53 par l'entreprise **EGS-MCC**, dont le siège social est situé 156, Avenue du 8 mai 1945, 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE ;

DECIDE

Article 1 :

La passation et la signature d'un avenant au marché n°2021-008 portant sur des travaux supplémentaires pour la rénovation de la salle des fêtes pour le **Lot 1** avec l'entreprise **EGS-MCC**, dont le siège social est situé 156, Avenue du 8 mai 1945, 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE ;

Article 2 :

Le montant global et forfaitaire de l'avenant est **16 350,00 € HT**, soit **19 620,00 € TTC**.

Article 3 :

Un crédit suffisant est inscrit sur le budget de l'année en cours.

Article 4 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- Madame la Trésorière de L'Isle-Adam,
- À la société EGS-MCC,
- Aux Services Techniques de la ville de Méry-sur-Oise,
- Au service Commande Publique de la ville de Méry-sur-Oise,

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

095-219503943-20230424-1-CC

Réception par le Préfet : 24-04-2023

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Fait à Méry-Sur-Oise,
Le 18 avril 2023

Le Maire,



Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'*avenant*, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE MERY-SUR-OISE
HOTEL DE VILLE
14 avenue Marcel Perrin – B P 60001
95540 – MERY-sur-OISE
■ **01.30.36.23.00**
☎ **01.30.36.23.01**
SIRET : 21950394300017

Représentée par :

Monsieur le Maire de la commune de Méry-Sur-Oise, Pierre-Edouard EON

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Entreprise : EGS-MCC
Adresse : 156, avenue du 8 Mai 1945 – 94170 LE PERREUX SUR MARNE
Mail : egs.mcc94170@gmail.com
■ : **06.41.11.07.40.**
SIRET : 40255327500023
Représentée par son gérant : Mustafa SAIM

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes de Méry sur Oise

Lot 01 : Gros œuvre- Démolition-VRD

- Date de la notification du marché public : **22/12/2021**
- Durée d'exécution du marché public : 10 mois à compter à compter du 04/07/2022.

— Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **462 669,20 €**.....
- Montant TTC : **555 203,04 €**.....

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

A) FTM 1 : Renforcement du petit muret (reprise des pierres et des joints) coulage d'un chapeau traditionnel

Suite à la déconstruction de la salle des fêtes et à la réalisation des déblais postérieur à la réalisation de la nouvelle dalle de la salle des fêtes afin de respecter les normes PMR, le muret qui était en parti enterré doit être repris.

Ces prestations consistent à réaliser :

- Un piquage et enlèvement des joints existants.
- Un nettoyage et grattage des pierres existantes.
- L'enlèvement du chapeau existant et évacuation des gravats.
- Le coffrage et le coulage d'un nouveau chapeau en béton armé de façon traditionnelle.
- La Réfection des joints sur maçonnerie en pierres apparentes.
- Et enfin le nettoyage du chantier

La durée supplémentaire engendrée par ces travaux est de 2 semaines

Ces travaux sont évalués à 7000,00 € HT

B) FTM 2 Remise en état et agrandissement du portail à 3 UP et modification du sens d'ouverture

Afin de respecter la sécurité incendie et notamment les unités de passage réglementaire, la largeur et le sens du portail sont à modifier. Ce choix de la modification du portail existant s'inscrit aussi dans l'objectif de conserver la modénature du portail et bénéficier d'un avis favorable de l'ABF. Le maintien en place du portail était de plus incompatible avec la gestion du chantier du gros œuvre.

Les travaux réalisés sont :

- La mise à la norme du portail : 1,80 m d'ouverture sur 3,30 m au total.
- La découpe, le soudage, le sablage et la mise en peinture.
- Et enfin le Scellement y compris réalisation d'une longrine en béton

La durée supplémentaire engendrée par ces travaux est de 2 semaines

Ces travaux sont évalués à 5650 € HT

C) FTM 3 Fourniture et pose d'une pompe de relevage y compris alimentation, robinet de puisage dans la cuve extérieure

Ces prestations consistent à pouvoir réutiliser l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts à proximité.

Ces travaux n'engendrent pas de durée complémentaire

Ils s'élèvent à 3700,00 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **16 350,00 €.**
- Montant TTC : **19 620,00 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **3.53%**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **479 019,20 €**.....
- Montant TTC : **574 823,04 €**.....

■ Incidence calendaire de de l'avenant :

L'avenant prolonge le délai d'exécution du marché de 4 semaines, soit le nouveau délai d'exécution de 11 mois à compter du 04/07/2022.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
 <p>M.SAIM Mustafa Gérant Fait à le Perreux sur Marne, le 11/04/2023</p>		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Alger, le 17 AVR. 2023

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

